

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26340**

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e Commission professionnelle consultative : métallurgie	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricité, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet d'études professionnelles "Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés" met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la :

Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance ;

Réalisation ;

Mise en service ;

Maintenance ;

Communication.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire du BEP Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés exécute principalement une activité de réalisation en autonomie. Les activités de préparation, de mise en service fonctionnelle et de maintenance préventive sont effectuées sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, Il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

électricien(ne),

électrotechnicien(ne),

installateur(trice) électricien(ne),

installateur(trice) domotique,

câbleur(se) fibre optique, réseau, cuivre,

monteur(se) électricien(ne),

tableautier(re),

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2602 : Câblage électrique et électromécanique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation d'une réalisation sur site
- Réalisation et livraison d'une installation
- Français, histoire- géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26340 - UP1 : Préparation d'une réalisation sur site	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les conditions de l'opération et son contexte - Organiser l'opération dans son contexte - Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26340 - UP2 : Réalisation et livraison d'une installation	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une installation de manière éco-responsable - Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation - Valider le fonctionnement de l'installation - Remplacer un matériel électrique - Communiquer entre professionnels sur l'opération - Communiquer avec le client/usager sur l'opération <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26340 - UG1: Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	<p>Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p> <p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace - Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme - Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique - Maîtriser des outils et des méthodes <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26340 - UG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26340 - UG3 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-26 à D 337-50-1 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création du 22 juin 2016 portant création de la spécialité « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance.

Première session d'examen : 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

<http://www.onisep.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47638/le-brevet-d-etudes-professionnelles-bep.html>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

BEP Métiers de l'électrotechnique

Certification précédente : Electrotechnique Energie Equipements Communicants